

# PRECISIONS SUR LES CONCOURS JEUNES 2019

## CAHIER DES CHARGES POUR ORGANISATEUR DE CONCOURS JEUNES

**DOTATION FORFAITAIRE DE 200€ A L'ORDRE DU CDAM – FFPJP**

COUPES OU LOTS AUX VAINQUEURS

EMPLACEMENT POUR LE DELEGUE ET L'ARBITRE

GOUTER ET BOISSONS POUR LES JEUNES

LE COMITE AJOUTE LA MEME SOMME AU MONTANT TOTAL DES DOTATIONS

CE BUDGET ASSURANT LES RECOMPENSES DE FIN D'ANNEE

INSCRIPTIONS SUR PLACE, MISE EN JEU 14H30

## 1 - CONCOURS PRE-QUALIFICATIFS

Afin que les équipes représentant le Comité soient celles qui auront eu les meilleurs résultats lors de ces concours les épreuves se dérouleront dans la formule poules avec barrage et attribution de points par équipe selon le niveau atteint, Chaque équipe sera accompagnée d'un éducateur diplômé.

participation : 1pt

en poule : 1pt par partie par partie **gagnée**

après les poules : 1pt par partie **gagnée**

finalistes : 2pts

vainqueurs : 3pts

A l'issue des 6 concours pré-qualificatifs les équipes ayant participé à **4** concours seront qualifiées pour le championnat départemental. Le qualificatif au championnat de France devra dans la mesure du possible rassembler 4 équipes. Pour ce faire la commission jeunes aura la possibilité :

- au moins de récupérer des joueurs ayant fait 4 préqualificatifs avec un 3ième n'en n'ayant fait que 3.
- au plus de regrouper des joueurs ayant fait 4 préqualificatifs avec des coéquipiers différents.

**Les 4 premières équipes par catégorie seront primées lors du 1er parents-enfants**

**Un titre de champion départemental sera attribué à l'issue de la compétition.**

Dans tous les cas les points obtenus créditent un compteur individuel

## 2 - CONCOURS CHAMPIONNAT DES CLUBS

**Article 1** Ce championnat concerne des équipes dans 2 catégories : **benjamin-minime & cadet-junior**

**Un joueur minime peut jouer dans la catégorie supérieure et revenir dans sa catégorie au plus sur 2 concours, au-delà il restera dans la catégorie supérieure .**

**Article 2** La compétition se déroule conformément au règlement national Il est alors attribué à chaque équipe de club :

- 3 points pour une victoire,
- 2 points pour un match nul,
- 1 point pour une défaite
- 0 point pour un forfait

Dans tous les cas les points individuels obtenus créditent le compteur.

participation : 1pt

1pt par partie gagnée à **chaque** membre inscrit sur la feuille de match.

Chaque joueur devra avoir participé au moins à une partie

En cas de forfait d'une équipe tous les joueurs devront participer à l'open pour être crédité des points individuels.

**Article 3** Chaque équipe sera accompagnée d'un éducateur diplômé.

***Un concours OPEN sera organisé pour les joueurs ne participants pas au CDC***

Dans tous les cas les points individuels obtenus créditent le compteur.

### **3 - RAPPEL REGLEMENT INTERNE DU JEU A PETANQUE**

Les joueurs doivent être vêtus du haut de leur club respectif. Les joueurs qui n'auront pas de maillot veront leurs points gelés et supprimés en cas de récidive.

Les joueurs des catégories jeunes sont autorisés dans les concours seniors à pétanque à condition qu'il n'y ait pas de compétitions qui leur soient réservées ce même jour, à l'exception des juniors filles qui pourront participer aux féminins.

Les équipes composées uniquement de jeunes ( cadet, minime & benjamin ) doivent être accompagnées d'un licencié senior qui dépose également sa licence et soit présent pendant la partie (les gains devront être donnés au licencié senior)

***Les joueurs de ces catégories ne seront pas autorisés dans les concours mis en jeu avant 17h30 en semaine hors vacances scolaires ou jours fériés***

### **4 - POLE 06**

Cette entité regroupe des licenciés minimes, cadets ou juniors sélectionnés par la commission des jeunes sur leurs capacités techniques & morales pour représenter le comité dans des compétitions régionales ou nationales.

Des équipes peuvent être composées dans le cadre du perfectionnement et être inscrites dans des concours du calendrier senior 06, elle sont encadrées par des brevetés du CDAM qui déposeront leur brevet à la table de marque.

Les joueurs porteront des maillots du pôle 06 ou ceux de leur club et seront considérés homogènes.

*Il ne pourra être enregistré que 3 équipes maximum par concours senior  
Seuls les joueurs appartenant au pôle 06 seront inscrits et encadrés dans des concours jeunes hors département.*

## **5 – CLASSEMENT INDIVIDUEL**

Tous les concours organisés dans le département et inscrits au calendrier sont pris en compte.

Les jeunes participants au Bol d'Or de juin/juillet marqueront tous 5pts.

**Les joueurs participants aux "Open à la mêlée" en 3 ou 4 parties marqueront 5pts de participation plus 1pt par partie gagnée.**

Comme pour les adultes les points personnels sont comptabilisés dans tous les concours et reversés dans la catégorie nominale du jeune.